

biologiste, p. 242). — Qui veut apprécier non plus la beauté d'une fleur, d'un volcan, d'un cristal de neige, mais celle d'un regard ou d'un visage, il doit faire à l'anormal une place moins exigüe (ÉTIEMBLE, *Trois femmes de race*, p. 84).

2° Le sujet détaché à la fin de la phrase est annoncé devant le verbe par un pronom personnel (parfois par le pronom démonstratif) :

ELLE me fit peur, cette lettre (VIGNY, *Servit. et gr. mil.*, I, 5). — Ils approchaient de la rive, les contrebandiers (LOTI, *Ramuntcho*, p. 27). — ELLE était donc rentrée avec un panier au bras, ma mère (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 76). — Est-ce bête, les convenances ! (FLAUB., *Éd. sent.*, II, 5.) — Combien de temps ça a duré, le voyage de papa ? (É. HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 5.)

Ce détachement est soit une mise en évidence, soit une explication évitant que la valeur du pronom soit mal perçue.

3° Pour insister sur le sujet, notamment pour marquer une opposition, on le reprend sous la forme d'un pronom personnel disjoint :

Le ministère, LUI, ne faillira pas à sa tâche (Edgar FAURE, dans le *Monde*, 31 mai 1969). — Votre père le sait, LUI. — MOI, je le sais. — Je le sais, MOI. — NOUS, nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués ? (E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 9.) — De même, Nous, on dans la langue parlée familière et parfois même dans la langue écrite, ce qui est le cas de cet ex. : NOUS, on regardait avec envie leur pitance (D. ROUSSET, dans le *Figaro litt.*, 12 nov. 1949).

Remarques. — 1. L'accord du verbe est déterminé par le mot qui occupe la place ordinaire du sujet : voir, par ex., la citation de Flaubert ci-dessus.

2. Ces raisons d'expressivité ne sont pas propres à la fonction sujet. En outre, il y a encore d'autres types de redondance. Voir §§ 365-368.

SECTION 2. — LE PRÉDICAT

237 Nous avons, au § 226, considéré que les deux termes constituant la phrase minimale *Jean rougit* sont l'un le sujet et l'autre le **prédicat**. Nous avons en même temps montré que ces deux termes ne sont pas aisés à définir, sinon l'un par l'autre, et réciproquement.

On peut retenir pour le prédicat trois caractères, mais chacun des trois a ses limites : 1° le prédicat (ou du moins son noyau : voir Rem. 2) reçoit du sujet ses marques de personne, de nombre et parfois de genre : Vous RÊVEZ. L'armée DÉFILERA. Les hirondelles SONT PARTIES ; voir cependant § 229, Rem. 3 ; — 2° le prédicat est ce qu'on dit du sujet ; mais cette définition convient au *propos*, qui est parfois distinct du prédicat ; cf. § 228 ; — 3° dans la phrase verbale, le prédicat est un verbe (ou en contient un) ; mais il y a des prédicats sans verbe dans la phrase (ou la proposition) averbale ; cf. §§ 404 et 1055.

Remarques. — 1. En utilisant la notion de prédicat, on fait disparaître l'inconvénient qui consiste à prendre le mot *verbe* tantôt comme une catégorie de mots, tantôt comme une fonction dans la phrase. On donnait d'ailleurs la même

définition pour les deux applications, une définition partiellement sémantique et partiellement fonctionnelle : le verbe est le mot qui exprime l'action, l'existence ou l'état du sujet, ou encore l'union de l'attribut au sujet. Jankélévitch dit que les verbes « désignent les opérations, relations et changements du sujet » (*Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, Points, t. I, p. 28).

Certains grammairiens emploient *prédicat* dans le sens que nous donnons à *attribut*.

2. Le plus souvent, le prédicat n'est pas un mot, mais un groupe de mots, un syntagme : Socrate A BU LA CIGUË. — Le policier SAIT QUI A FAIT LE COUP.

Dans ces syntagmes prédicatifs, on distingue un *noyau*, qui est le verbe (*a bu, sait*) et des éléments subordonnés (voir chap. IV).

3. Ce ne sont pas seulement les phrases qui contiennent un sujet et un prédicat, mais aussi les sous-phrases, ainsi que la ou les propositions d'une phrase complexe : cf. § 229, Rem. 1.

4. Le verbe qui forme le prédicat ou qui en fait partie est le plus souvent à un mode personnel. Mais l'infinitif et le participe peuvent dans certains cas servir de prédicats : cf. § 229, Rem. 2.

238 Le prédicat minimal peut se présenter sous deux formes :

a) Le prédicat est un verbe : *Le moineau PÉPIE*.

b) Le prédicat est un élément nominal ou adjectival (cf. § 245) uni au sujet par l'intermédiaire d'un élément verbal : *Mon mari est MÉDECIN. L'enfant paraît MALADE*.

On appelle cet élément nominal (*médecin*) ou adjectival (*malade*) **attribut**, et cet élément verbal (*est, paraît*) **copule**.

Le verbe, dans les deux cas, reçoit généralement du sujet ses marques de nombre et de personne, parfois de genre. Voir les règles aux §§ 893-903. — Pour l'accord de l'attribut, voir §§ 247-251.

Remarques. — 1. Les grammairiens logiciens du XVII^e et du XVIII^e s. ramenaient le type sujet + verbe au type sujet + copule + attribut : *il écrit = il est écrivant*. Cette analyse est contredite par la linguistique historique, qui montre que le type sujet + copule + attribut n'est pas du tout le type primitif. Voir par ex. Brunot, *Pensée*, p. 10 ; Le Bidois, §§ 663-666.

Ces grammairiens de l'époque classique appelaient le verbe *être* « verbe substantif » et les autres verbes « verbes attributifs » (c'est-à-dire contenant l'attribut combiné avec *être*).

2. L'attribut se distingue du complément d'objet direct (lequel d'ordinaire suit aussi le verbe et s'y joint sans préposition) : 1° l'attribut peut être un adjectif ; — 2° l'attribut a avec son sujet un rapport de consubstantialité, c'est-à-dire

Certaines de ces expressions sont entrées dans l'usage : *Petit bourgeois, petit commerçant, franc-comtois, bas-breton, un critique littéraire, instituteur primaire*, etc. Mais le transfert n'est pas toujours possible : de *artillerie lourde, boucherie chevaline, cuisine bourgeoise, enseignement secondaire*, par exemple, on ne saurait passer à **artilleur lourd, *boucher chevalin, *cuisinier bourgeois, *professeur secondaire*... — *Les indignes nationaux* (J. PAULHAN, dans le *Figaro litt.*, 15 mars 1951) [= ceux qui sont frappés d'indignité nationale] paraît difficilement acceptable.

Paralytique général a rencontré une vive opposition. Il est courant dans le langage médical et même dans la littérature :

G. BOUDIN et J.-C. ARFOUILLOUX, dans *Encyclop. médico-chirurgicale*, Neurologie, t. II, 6-1970, 17 055 A¹⁰, p. 10; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. II, p. 243; L. DAUDET, *Stupide XIX^e s.*, p. 257; V.-L. SAULNIER, *Littér. franç. du siècle romantique*, p. 97; Cl. ROY, dans les *Nouv. litt.*, 22 avril 1965; YOURCENAR, *Alexis*, suivi du *Coup de grâce*, p. 204.

On a critiqué de même *blessé grave* et *blessé léger*. Les expressions de ce type sont elles aussi devenues courantes dans la littérature :

Un mort, deux BLESSÉS GRAVES, tous les autres BLESSÉS LÉGERS, avait dit l'officier de service au téléphone (MALRAUX, *Espoir*, p. 336). — Autres ex. de *blessé grave* : TROYAT, *Amélie*, p. 272; Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 243. — *Mutilé grave* : BERNANOS, *La liberté, pour quoi faire ?* p. 18.

Ceux qui blâment ces expressions recommandent d'ordinaire *grand blessé, petit blessé*, mais ces formules ressortissent aussi au transfert. *Grand blessé* : G. DUHAMEL, *Problèmes de civilisation*, p. 97; P. MILLE, *Sous leur dictée*, p. 114; Fr. MAURIAC, *Journal 1932-1939*, p. 249. — G. Duhamel (*Civilisation*, L.D., p. 116) encadre *petits blessés* de guillemets pruenis.

Les épithètes par transfert posent parfois des problèmes d'accord : cf. § 542.

Remarque. — On distingue parfois, d'un point de vue sémantique, l'épithète de *nature*, qui exprime une qualité permanente, essentielle d'un être ou d'un objet, une propriété tenant à la nature de cet être ou de cet objet : *La lune BLANCHE / Luit dans les bois* (VERL., *Bonne chanson*, VI) [l'épithète de nature devient, en dehors de la poésie, un pléonisme banal : **petit nain*, etc. ; cf. § 15]; — l'épithète de *caractère*, qui exprime une qualité distinctive et vraiment individuelle : *Le SAGE Nestor, l'ARTIFICIEUX Ulysse*; — l'épithète de *circonstance*, qui indique une qualité actuelle et transitoire de l'être ou de l'objet désignés : *Un pavement HUMIDE*.

Hist. — Les grammairiens de jadis distinguaient le qualificatif (ou l'*adjectif*) de l'épithète. Le *qualificatif* est nécessaire au sens : *Un homme AVERTI en vaut deux*. — L'épithète n'est pas indispensable au sens ; elle met en relief tel ou tel caractère de l'être ou de l'objet dont on parle : *La PÂLE mort mêlait les SOMBRES bataillons* (HUGO, *Châtiment*, V, XIII, 2).

Place de l'épithète

Bibl. — Parmi les nombreuses études consacrées à ce problème, nous n'en citons que quelques-unes parmi les plus récentes : D. DELOMIER, *La place de l'adjectif en fr. : bilan des points de vue et théories du XX^e siècle*, dans *Cahiers de lexicologie*, n° 37, 1980, pp. 5-24. — M. FORSGREN, *La place de l'adjectif épithète en fr. contemporain. Étude quantitative et*

quantitative. Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1978. — E. REINER, *La place de l'adjectif épithète en fr. Théories traditionnelles et essai de solution*. Wien-Stuttgart, Braumüller, 1968. — IDEM, *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen*. Wien, Braumüller, 1976. — L. WAUGH, *A Semantic Analysis of Word Order. Position of the adjective in French*. Leiden, Brill, 1977. — M. WILMET, *La place de l'épithète qualificative en français contemporain*, dans *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1981, pp. 17-73. — L. CARLSSON, *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en fr. contemporain, étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète*. Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1966.

L'épithète peut, soit précéder immédiatement le nom, soit le suivre immédiatement, soit en être séparée, détachée.

Nous traiterons de ce troisième cas plus loin (§ 326). Il s'agit ici de la proximité immédiate, soit *antéposition* soit *postposition*.

La postposition est l'ordre le plus fréquent :

Dans la documentation littéraire rassemblée par M. Wilmet et qui contient 29 016 épithètes, dont 3 835 adjectifs différents, 1° l'épithète est antéposée une fois sur trois ; — 2° un adjectif sur vingt préfère l'antéposition ; mais les adjectifs qui privilégient l'antéposition sont parmi les adjectifs les plus courants.

Si on envisageait des sources non littéraires et surtout des sources orales (de la région parisienne), la situation serait plus tranchée : quelques adjectifs presque toujours antéposés ; les autres presque toujours postposés. La langue littéraire, pour des raisons d'harmonie ou par tradition ou archaïsme (parfois par régionalisme), s'écarte souvent de l'usage ordinaire.

D'autre part, il y a des différences importantes entre le français central et les usages régionaux, tantôt à propos de cas particuliers, tantôt d'une façon plus générale : dans le Nord et l'Est, on antépose des adjectifs qu'ailleurs on met après le nom (§ 321, Rem. 1) ; dans d'autres régions, notamment dans le Midi, on observe une tendance opposée (§ 320, a, 4°).

Remarques. — 1. Lorsque l'adjectif précède le nom, il se met après le déterminant :

Deux BELLES voitures. Mon NOUVEAU manteau. Ces VIEILLES gens.

Feu, défunt, ainsi que *tout*, peuvent précéder le déterminant.

— *Feu « défunt »*. On a le choix entre *FEU le roi* (seule possibilité pour le *Dict. contemp.*) et le *FEU roi* :

FEU mon père (SARTRE, *Mots*, p. 99). — *FEU mon mari* (TROYAT, *Tête sur les épaules*, II). — *À la FEUE gare Montparnasse et à FEU le petit train d'Arpajon* (GAXOTTE, dans le *Figaro*, 26 janv. 1974). — *Le FEU comte d'Orgel* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 11). — *La FEUE*

l'usage : la place de l'épithète p530-542

I

LA PHRASE MINIMALE

1. DÉFINITION DE LA PHRASE MINIMALE.

1.1 Toute grammaire implique que soit définie, dans sa partie générative, la phrase de base minimale, unité élémentaire de l'énonciation, dont on pourra dériver les indicateurs syntagmatiques, structures syntaxiques qui sous-tendent les phrases réalisées.

La phrase minimale est formée de deux constituants, l'un est un syntagme nominal, appelé sujet, et l'autre un syntagme verbal, qui se voit accorder le statut de prédicat.

$$P \rightarrow SN + SV.$$

Cette phrase est définie par la modalité de base : l'assertion positive. (V. *Grammaire structurale*, II, pp. 17-27.)

Mais cette définition correspond à deux schèmes distincts, selon que SV est constitué d'un verbe du type *avoir* et d'un SN complément ou que SV est formé d'un verbe du type *être* et d'un adjectif-participe.

$$SV \rightarrow \begin{cases} V^1 + SN \\ V^2 + ADJ. \end{cases}$$

Selon l'option, on obtient deux phrases nucléaires ou phrases-noyaux :

(1) *L'enfant a un livre.*

Le verbe *avoir* est ici le terme générique dénommant l'ensemble des verbes transitifs, définis comme tels parce qu'ils peuvent entrer dans ce schème.

$$V^1 \rightarrow \text{avoir, posséder, lire, écrire, donner, ... etc.}$$

Le SN complément est un constituant de même nature que SN sujet, défini c

$$SN \rightarrow \text{Déterminant} + N.$$

(2) *L'enfant est malade.*

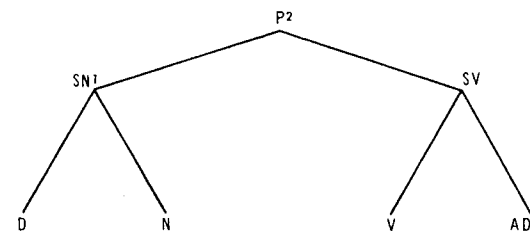
Le verbe *être* est ici le générique de l'ensemble des verbes qui admettent un susceptible d'entrer dans ce schème (*devenir, paraître, sembler*, etc.) et des verbes int qui se définissent par *être* suivi d'un participe en *-ant* (par exemple : *vit* $\rightarrow$ *est dort* $\rightarrow$ *est dormant*).

Cette définition des intransitifs est plus économique que celle qui pose :

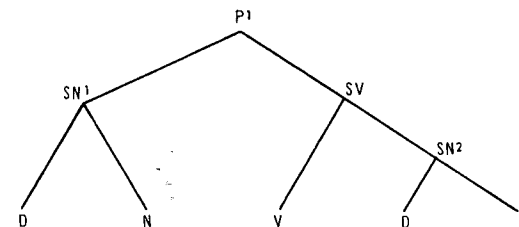
$$V \rightarrow \begin{cases} V^1 \text{ transitif} \\ V^2 \text{ intransitif.} \end{cases}$$

Elle permet en effet de rendre compte des formes passives et de corréler le intransitifs et l'opérateur *être*.

Ces deux phrases, (1) et (2), ont des structures sémantiques fondamentalement rentes. La première est à deux arguments : on dit quelque chose (prédicat) de (thème 1) et d'un livre (thème 2). La seconde est à un argument : on dit quelque ch dicat) de l'enfant (thème). Dans une autre analyse, de type distributionnel, on dir première phrase comporte deux compléments, l'un appelé sujet, l'autre dénomm et que la deuxième phrase ne comporte qu'un seul complément dit sujet. On se comme convention d'appeler le syntagme nominal sujet SN¹ et le syntagme nominal ment SN², indiquant par les exposants la position de SN relativement aux divers de l'arbre. Celui-ci, au stade du modèle élémentaire des constituants immédiats, es senté ainsi :



$$\text{Si } V \rightarrow V^2.$$



$$\text{Si } V \rightarrow V^1.$$

5.1 La classificazione dei predicati

A seconda del tipo di **verbo** che lo compone distinguiamo due tipi di predicato:

a) **predicato nominale**: è dato da due elementi: una forma del verbo *essere* e un aggettivo o un nome che la completa:

Alessio è stato bravo; Mio padre è chirurgo;

b) **predicato verbale**: è dato da qualsiasi verbo che non sia *essere* o un verbo copulativo assimilabile a *essere*:

Alessio studia; Mio padre opera.

5.2 Il predicato nominale

La forma del verbo *essere* si chiama **copula** (dal latino *copula*, «legame»), perché unisce il soggetto al nome o all'aggettivo che gli si riferisce; il nome o l'aggettivo si chiama **nome** o **parte del predicato** (o anche, semplicemente, **parte nominale**).

La copula è un puro legame, privo di qualsiasi significato: funziona come un ponte tra il soggetto e la parte nominale.

Gli elementi che compongono il predicato nominale possono essere considerati nel loro insieme o separatamente:

Mio padre = soggetto

è un chirurgo = predicato nominale

Mio padre = soggetto

è = copula

un chirurgo = nome del predicato

Oltre che un nome o un aggettivo, possono essere parte nominale gli equivalenti di un nome o di un aggettivo, e dunque:

- ☛ un pronome: *Gianni non è me; Marco non è più lo stesso;*
- ☛ un infinito sostantivato: *Questo non è amare* (= questo non è amore);
- ☛ un participio in funzione di aggettivo: *Era esitante; La pasta è cotta; La carne è salata;*
- ☛ un avverbio o un complemento usato come se fosse un aggettivo: *Il film è stato così così; Gianni è in ritardo; Paolo era di buon umore; Quel ragazzo è di buon cuore.*

5.3 Il predicato verbale

Il predicato verbale è costituito da un **verbo predicativo**, cioè da qualsiasi verbo che non sia *essere* o un verbo copulativo assimilabile a *essere*:

Marco passeggia; Giampaolo corre; Monica è apprezzata da tutti; Mario incontra Carlo; Roberta compra un disco ecc.

5.4 I verbi copulativi

Come si dice anche nel capitolo sul verbo, i verbi si distinguono in **copulativi** e **predicativi**. Sono **copulativi** i verbi che, come *essere*, svolgono la funzione di copula, cioè di collegamento tra il soggetto e un nome o un aggettivo a questo riferito.

Di questi verbi ci occuperemo dettagliatamente in seguito. Per ora anticipiamo che i più importanti sono:

- ☛ i verbi **effettivi** (cioè alcuni verbi intransitivi come *stare, restare, parere, sembrare, diventare, divenire*);
- ☛ i verbi **appellativi** al passivo: *essere detto, essere chiamato, essere nominato ecc.*;
- ☛ i verbi **elettivi** al passivo: *essere eletto, essere creato ecc.*;
- ☛ i verbi **estimativi** al passivo: *essere stimato, essere ritenuto, essere considerato ecc.*

5.5 L'ellissi del predicato

Come il soggetto, anche il predicato può essere sottinteso per un fenomeno di **ellissi**:

Nella sala, il solito arredo delle vecchie pensioni di provincia, disposto con meticolosa simmetria. Una stufa di porcellana; un canapè d'antica foggia, con poltroncine e seggiole imbottite, adorni di cuscini e ricamini fatti in casa.

(dalla commedia *Come prima, meglio di prima* di L. Pirandello)

Analizzando il contesto, non è difficile ricavare un possibile predicato:

Nella sala, (c'è) il solito arredo delle vecchie pensioni di provincia, disposto con meticolosa simmetria. (C'è) Una stufa di porcellana; (c'è) un canapè d'antica foggia, con poltroncine e seggiole imbottite, adorni di cuscini e ricamini fatti in casa.

La frase priva di predicato è detta **nominale** perché costituita soltanto da elementi nominali come sostantivi e aggettivi.

6. Le espansioni del soggetto e del predicato

Sia il soggetto sia il predicato possono essere **espansi**, cioè ampliati con altre parole o gruppi di parole dette appunto **espansioni**. Sono espansioni:

- gli **attributi**, cioè gli aggettivi che si riferiscono al soggetto o a un complemento e ne arricchiscono il significato: *La sorella **minore** di Remo, l'avvocato, sembra simpatica*;
- le **apposizioni**, cioè i nomi che si riferiscono al soggetto o a un complemento e ne arricchiscono il significato: *La sorella minore di Remo, **l'avvocato**, sembra simpatica*;
- gli **elementi predicativi**, cioè quelle parole riferite al soggetto o al complemento oggetto che completano il significato del verbo: *La sorella minore di Remo, l'avvocato, **sembra simpatica***; *Considero **simpatica** la sorella minore di Remo, l'avvocato*;
- i **complementi**, cioè quei nomi che, da soli o per mezzo di una preposizione, completano il significato del soggetto o del predicato: *La sorella minore **di Remo**, l'avvocato, sembra simpatica*.

6.1 Il gruppo del nome (o del soggetto) e il gruppo del verbo (o del predicato)

Il soggetto e le sue espansioni formano, nel loro insieme, il **gruppo del nome o del soggetto**, mentre il predicato e le sue espansioni (i complementi) formano il **gruppo del verbo o del predicato**:

**espansione
del soggetto**

L'anziano

SOGGETTO

professore

espansioni del soggetto

preside del liceo Carducci, è andato in pensione.

gruppo del nome o del soggetto

PREDICATO

Il preside ha firmato

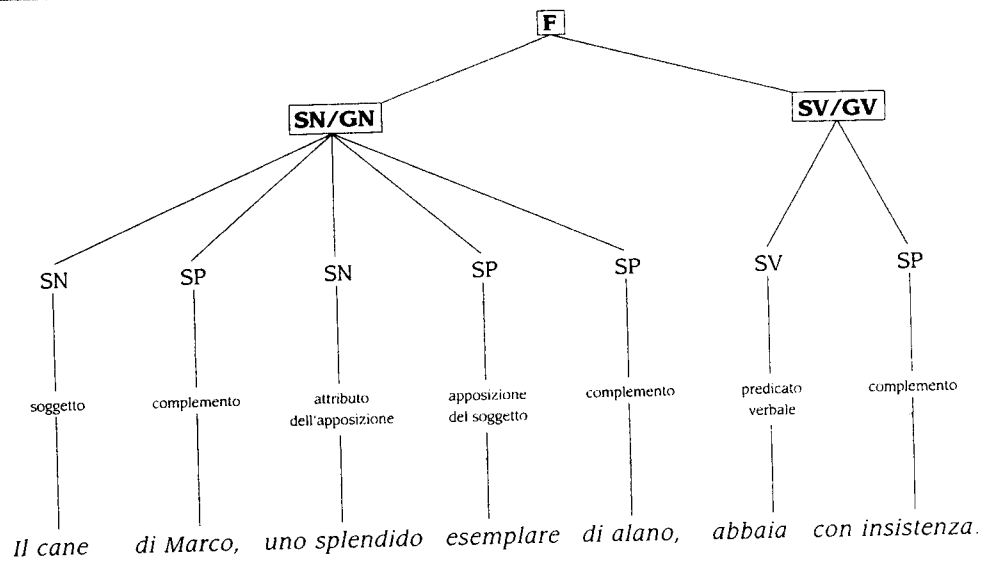
espansioni del predicato

una circolare sull'orario di uscita.

gruppo del verbo o del predicato

La frase e i suoi elementi

La nostra frase è analizzabile anche attraverso uno schema i cui collegamenti formano i rami di un disegno che, per la forma che assume, possiamo definire **albero**:



F = frase
SN/GN = sintagma nominale / gruppo del nome
SV/GV = sintagma verbale / gruppo del verbo
SP = sintagma preposizionale

La nuit

"Et maintenant **c'est** la dernière
Et la **voici** et toute en noire,
Et maintenant **c'est** la dernière
Ainsi qu'il fallait la prévoir,

Et **c'est** un homme au feu du soir
Tandis que le repas s'apprête,
Et **c'est** un homme au feu du soir
Qui mains croisées, baisse la tête,

Or pour tous alors journée faite
Voici la sienne vide et noire,
Or pour tous alors journée faite,
Voici qu'il songe à son avoir,

Et maintenant la table prête
Que **c'est** tout seul qu'il va s'asseoir,
Et maintenant la table prête
Que seul il va manger et boire,

Car maintenant **c'est** la dernière
Et qui finit au banc des lits,
Car maintenant **c'est** la dernière
Et que cela vaut mieux ainsi."

Max Elskamp, "La Nuit" in *Œuvres complètes*, Seghers.

"Depuis **voilà** bientôt 30 ans
Depuis **voilà** bientôt 10 jours
Depuis **voilà** bientôt ta gorge
Depuis **voilà** bientôt ta source
Que je traîne ma course
Au creux des nuits, comme un forçat
A patibuler mon écorce.
Muss es sein... Es muss es sein."

Avec l'aimable autorisation de Léo Ferré, *Muss es sein*.

8

LA QUALIFICATION, LA COMPARAISON ET LES PROCÉDÉS D'ADJECTIVATION

La qualification donne un corps aux êtres,
et donne à voir leurs comportements.

GÉNÉRALITÉS

I. PROBLÈMES DE TERMINOLOGIE ET DE DÉFINITION

1. La tradition grammaticale, on le sait, ne traite pas du phénomène de la *qualification*, mais d'une part de l'*adjectif* qui se trouve dans la sphère du nom, d'autre part de l'*adverbe* qui se trouve dans la sphère du verbe ou parmi les mots invariables. En outre, sont traitées à part, dans différents chapitres, les propositions : *relatives*, *attributives*, *adjectivales*, *adverbiales*, *compléments de nom*, toutes choses qui relèvent du processus de *qualification*.

En revanche, différentes sortes d'adjectifs (qualificatifs et non qualificatifs) et d'adverbes (de verbe, de phrase) se trouvent regroupés sous ces mêmes intitulés.

C'est que, conformément aux principes de classement suivis par la grammaire traditionnelle qui consistent à mélanger des critères de forme et de sens, l'*adjectif* et l'*adverbe* sont définis comme des mots que l'on joint à d'autres mots pour en modifier le sens (voir par exemple les définitions de M. Grévisse, § 339).

2. Une *grammaire du sens et de l'expression* qui essaye de décrire la langue du point de vue de l'intention du sujet parlant se doit d'une part de définir le processus sémantique qui correspond à cette intention, d'autre part de regrouper les moyens linguistiques qui permettent de l'exprimer en éliminant ceux qui, malgré leur apparente similitude formelle ou fonctionnelle, appartiennent à une autre intention de sens.

Il convient par conséquent de faire tout d'abord certaines remarques pour éviter des confusions possibles.

a) S'agissant des **adjectifs**, on ne mettra pas dans la même classe les adjectifs dits *qualificatifs* et les adjectifs dits *déterminants*. Cette distinction est déjà faite dans quelques grammaires (voir Grévisse § 340), mais cela ne les empêche pas de traiter ces diverses sortes de mots dans un même chapitre, ce qui n'est pas cohérent du point de vue sémantique.

En revanche, la distinction qui est proposée par certaines grammaires entre les adjectifs qui marquent une *qualité* ("un discours **intéressant**") et ceux qui marquent une *relation* ("le discours **présidentiel**" = le discours du président) (voir Larousse § 287) doit être prise en considération dans la description des types de qualification.

En effet, dire : "Ce fut un discours **présidentiel**", c'est attribuer à "discours" une caractéristique qui s'opposera, par exemple, à "**ministériel**"; alors que dire : "Le discours du président fut excellent", c'est se référer au discours qu'a prononcé le président (pour plus de précisions voir 1^{re} partie, 50, Rem. et 298 ci-dessous).

Il existe une affinité certaine entre processus de *qualification* et processus de *dépendance* (voir 141), mais il convient de les distinguer parce qu'ils n'expriment pas exactement la même intention :

– l'énoncé : "ça, c'est **la poupée d'Hélène**" correspond à une intention de *mise en dépendance de deux êtres* (**poupée** et **Hélène**) qui les interdéfinit (ce qui sera exprimé, de manière intégrée, par l'emploi du possessif : "ça, c'est **sa** poupée").

– l'énoncé : "La poupée d'Hélène a les bras cassés" correspond à une intention de *qualification* (ce qui caractérise la poupée d'Hélène c'est le fait qu'elle ait les bras cassés).

– l'énoncé : "Hélène a une poupée" est ambigu parce qu'il peut correspondre soit à une intention de *mise en dépendance* (Hélène a une poupée et pas un ours), soit à une intention de *qualification* (Hélène est l'enfant qui a une poupée). Évidemment, cette ambiguïté n'est que théorique, car en situation de communication réelle la discrimination est immédiate grâce à la situation, au contexte linguistique ou à l'intonation.

Enfin, la distinction, considérée fondamentale par toutes les grammaires, entre une fonction *épithète* et une fonction *attribut* de l'adjectif, doit être remise à sa juste place ; que l'on dise "La table **est carrée**" ou "la table

carrée", il s'agit du même processus de *qualification* qui consiste à attribuer une *propriété* à un être. La différence est plutôt d'ordre conceptuel ; dans le premier cas, le processus de qualification est décrit *en train de se faire* (c'est pourquoi l'on dit que la fonction attribut construit une phrase complète), alors que dans le second cas le processus est décrit dans son *résultat* : la *propriété* est intégrée à l'être, constituant ainsi une nouvelle classe d'êtres qui pourra servir de base à la construction d'une autre phrase ("La table **carrée** a été vendue").

b) S'agissant des *adverbes*, on ne mettra pas non plus dans la même classe les différents types d'adverbes répertoriés par les grammaires (de manière, de quantité, de temps, de lieu, d'affirmation, de négation, de doute, etc.). D'ailleurs, aucun de ceux-ci ne correspond à la fonction que leur assigne M. Grévisse "pour modifier le sens" (§ 821). Dans : "Il parle **bien**", **bien** ne modifie pas le sens de **parler**. Il exprime le *jugement d'un sujet parlant* sur une manière de parler (voir 604). Dans : "un homme **très** pauvre", **très** ne modifie pas le sens de **pauvre**. Il exprime une opération d'*intensification* qui s'applique à **pauvre** (voir 208 LA QUANTIFICATION), etc.

C'est pourquoi nous proposons de ne retenir, autour de la notion de *qualification*, que la classe des *adverbes qualificatifs* (voir 24) qui seule correspond au processus d'*attribution d'une propriété à un comportement*, c'est-à-dire à une *manière de faire*. Les autres types d'adverbes sont des opérateurs qui servent à exprimer d'autres notions, telles : la *quantification* (adverbes de quantité), la *situation dans le temps* (adverbes de temps), la *localisation dans l'espace* (adverbes de lieu), la *modalisation du discours* (adverbes d'affirmation, de négation, de doute, etc.).

II. DÉFINITIONS

Il s'agit de définir une procédure générale autour de la notion de *propriété*, et de rendre compte des différents procédés formels qui permettent d'exprimer cette notion avec les particularités sémantiques qui s'attachent à chacun d'eux.

1. La qualification et le concept de *propriété*

a) Pour qu'un être existe, il faut qu'il reçoive une identité. Cette identité est le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit le monde. Il en est de deux sortes : l'une consiste à nommer l'être en le *localisant* dans l'espace et en le *situant* dans le temps ; l'autre consiste à le nommer en lui *attribuant des qualités* saillantes. Ainsi, l'état civil identifie l'individu par ses date et lieu de naissance (situation et localisation), et par des signes particuliers ("yeux **verts**", "front **large**", "nez **aquilin**").

On appellera *propriété* la qualité particulière qui identifie l'être à travers une *manière d'être* ("des yeux **d'un bleu céleste**") ou une *manière de faire*

connexion jointe par opposition à l'autre, *connexion disjointe*, qui consiste en une *mise en apposition* du groupe qualifiant vis-à-vis du qualifié :

"Les hommes **qui sont volontaires** devront avancer d'un pas"
(connexion jointe).

"Les hommes, **qui sont volontaires**, devront avancer d'un pas"
(connexion disjointe, en apposition).

– la *place* qu'occupe le qualifiant par rapport au qualifié, selon que le premier se trouve **avant** ou **après** le second : "une **sacrée** histoire/une histoire **sacrée**".

b) Enfin, ces différents procédés produisent des effets sémantiques qui ne peuvent être repérés que par opposition, lorsque deux, ou plusieurs, de ces procédés peuvent être mis *en concurrence* dans un même contexte linguistique. Par exemple :

"Son fils, **le souffre-douleur de la famille**, est parti."

"Son fils, **qui est le souffre-douleur de la famille**, est parti."

"Son fils **qui est le souffre-douleur de la famille** est parti."

"La dame **qui a un petit chien**..."

"La dame **avec un petit chien**."

"La dame **au petit chien**."

296

3. La comparaison

C'est dans le cadre d'étude de la qualification que vient prendre place la *comparaison*.

Celle-ci, en effet, consiste essentiellement à préciser la qualification des *êtres* ou des *comportements* en confrontant leurs qualités et en faisant un constat sur les ressemblances ou dissemblances de celles-ci, entre elles.

Évidemment, la comparaison peut également s'appliquer à des quantités, mais l'opération est du même ordre, et concerne de toute façon la *qualification des êtres* et des *faire*.

LA QUALIFICATION DES "ÊTRES"

297

I. MARQUES ET FORMES

La qualification ne possède pas de formes grammaticales propres comme c'est le cas d'autres classes conceptuelles (l'actualisation et l'article, la dépendance et les possessifs, la présentation et les présentateurs, etc.).

C'est que la qualification se configure à l'aide de mots du lexique qui s'inscrivent dans les procédés de mise en dépendance qui viennent d'être définis et qui dépendent : de la *catégorie grammaticale* d'appartenance du mot (adjectif, nom, verbe), du type de *connexion* (jointe/disjointe), et de la *place* du qualifiant par rapport au qualifié (avant/après).

1. L'adjectif (voir aussi 27)

L'*adjectif* est une catégorie formelle qui peut tantôt avoir la même forme que le *nom* (**savant, sage, saint, travailleur**), tantôt se former à l'aide d'un *suffixe* (dont les plus courants sont : **-ien** (parisien), **-ais** (français), **-able** (jetable), **-iel** (concurrentiel), **-ique** (atomique), **-iste** (atome), **-if** ou **-atif** (contraceptif), etc.

Il peut recouvrir différents types de propriétés : des propriétés, dirons-nous, à l'*état pur* comme c'est le cas des couleurs (**vert**), des formes (**rond**), des dimensions (**long**) et d'autres caractéristiques psychologiques (**calme**), sociales (**riche**), etc. ; des propriétés conçues comme le *résultat d'une action passée* (**cuit, frit, étonné**), ou comme la *caractéristique d'une action* : "le discours **présidentiel**" (= le discours prononcé par le président) ; des propriétés qui se comprennent par l'*effet* qu'elles produisent auprès des autres : "un discours **intéressant, étonnant, fascinant**" (= un discours qui intéresse, étonne, fascine les gens).

a) Constructions et fonctions

Celles-ci dépendent du mode de rattachement de l'adjectif qualifiant au nom qualifié. Le rattachement peut être :

– *direct*, sans aucun autre mot intermédiaire, que l'adjectif soit placé après ou avant le nom qualifié : "un cheval **blanc**, un **grand** garçon, une fille **intelligente**, un **beau** gars". Cette construction correspond à la fonction *épithète* des grammaires morphologiques.

– *indirect*, par l'intermédiaire du verbe *être*, dit auxiliaire :

"Le cheval **est blanc**", Le garçon **est grand**", "La fille **est intelligente**".

Cette construction correspond à la fonction *attribut* des grammaires morphologiques. Dans ce cas, l'adjectif est toujours placé après le nom qualifié, à moins de vouloir produire un effet de style particulier :

"**Grande** fut ma surprise", "**Difficile**, de présenter cette affaire", "**Têtu** est cet enfant"

ou dans certaines expressions toutes faites :

"**Telle** est ma dernière volonté",
"Si **bon** me semble"

ou dans les exclamations : "**Idiot**, que tu es !"

"Noire est la nuit
.....
Froide est la nuit
.....
Longue est la nuit
.....
Morte est la nuit
.....
Folle est la nuit"

J. Brel, *Ode à la nuit*, Éd. musicales Pouchenel.

D'autres verbes-auxiliaires considérés équivalents de **être** peuvent servir d'intermédiaire : **sembler**, **paraître**, **avoir l'air**, **passer pour**, **devenir**, etc., ainsi que **faire** dans : "Il fait **beau**", "Il fait **vieux**", "Il fait **jeune**".

Remarques :

1. Si on s'intéresse à la fonction attribut, uniquement du point de vue de l'adjectif, on aura remarqué que les grammaires morphologiques font une distinction entre *attribut du sujet* et *attribut de l'objet*.

Cette distinction relève du système d'analyse de ces grammaires. Car du point de vue sémantique, "Je trouve (sais, vois, crois) Christian **agacé**" se comprend comme une *modalisation* (Opinion) de l'énoncé qualificatif ("Christian est **agacé**") dans lequel Christian est *sujet* et non *objet*.

2. Parfois, certains verbes d'action peuvent jouer ce rôle d'intermédiaire, lorsqu'ils décrivent l'état final dans lequel se trouve le sujet qualifié : "Ils s'en sont sortis **indemnes**", "Ils se sont relevés **sains et saufs**".

Dans ce type de construction, l'adjectif s'accorde avec le nom qualifié, ce qui prouve que l'on est bien dans le cas d'une *qualification d'être* et non dans une *qualification de faire*.

3. Évidemment, en situation d'interlocution, le qualifié peut ne pas être exprimé, particulièrement dans les injures (Imbécile ! Idiot ! Crétin !) et toutes sortes d'exclamation (Pas mal ! Intelligent !).

300 b) Connexions

Le qualifiant sous forme d'adjectif, qu'il soit rattaché au qualifié avec ou sans mot intermédiaire, peut être *connecté* à celui-ci de manière *jointe* ou *disjointe*, c'est-à-dire qu'il peut être séparé ou non du qualifié. Cette séparation (ou *mise en apposition*) se manifeste à l'oral par une *pause* et se traduit à l'écrit par une *virgule*, un *tiret* ou une *parenthèse* :

"Cet argument, souvent **utilisé**, est fallacieux."

"C'est Jean-François – finalement le plus **réaliste** de tous – qui l'a emporté."

"Cet argument (**fallacieux**) est souvent utilisé."

Cette *mise en apposition*, qui est parfois indispensable pour éviter une ambiguïté de sens ("Il séduit encore, le vieux !" / "Il séduit encore le vieux !"), peut se combiner avec une position du qualifiant-adjectif qui précède ou suit le qualifié.

"**Emmitouflée** jusqu'aux oreilles, elle est sortie par moins quarante degrés." (avant)

"Elle est sortie par moins quarante degrés, **emmitouflée** jusqu'aux oreilles." (après)

"Elle est sortie, **emmitouflée** jusqu'aux oreilles, par moins quarante degrés." (incise).

Ce type de connexion, outre les effets sémantiques qu'il peut produire (voir 329), présente un avantage formel : l'adjectif en apposition peut, à la différence de la connexion jointe, qualifier :

– un pronom personnel : "**Agacé, je** m'en suis retourné chez moi."

– un possessif : "**Le sien, mieux fini**, aura plus de succès commercial."

– un démonstratif : "C'est **celui-ci**, plus **fiable**, qui a ma faveur."

c) Place (voir aussi 30 et 334)

Le problème de la place du groupe qualifiant par rapport au qualifié est fort complexe, et depuis le ^{xvii}e siècle grammairiens puis linguistes essayent de trouver des critères qui permettraient d'expliquer de manière rationnelle le pourquoi de la position *avant/après*.

Les différents facteurs qui peuvent intervenir pour déterminer la place du qualifiant-adjectif sont de divers ordres, et aucun n'est en soi totalement satisfaisant :

– d'ordre *morphologique*, c'est le nombre de syllabes qui entre en ligne de compte : une syllabe → antéposition ("un **bon** résultat") / plusieurs syllabes → postposition ("un résultat **excellent**"). Mais on sait que l'on peut dire "un **excellent** résultat" et que l'on doit dire "un compliment **bref**".

– d'ordre *syntactique*, la présence d'un intensificateur rejetterait l'adjectif après le nom qualifié : "un repas **particulièrement savoureux**"; mais on peut dire aussi "un **très savoureux** repas".

– d'ordre *phonique et rythmique*, c'est le sentiment auditif qui prévaudrait pour imposer "un cri **bref**" (mais "un **long** cri"), "un cri **impressionnant**" (mais "un **horrible** cri"), etc.

– d'ordre *sémantique*, l'antéposition aurait pour effet d'intégrer le qualifiant au qualifié, au point de le faire changer de sens : "un **brave** homme" (= bon), "un homme **brave**" (= courageux); mais "Ce fut un **brave** combattant" (bon ou courageux?).

On pourra consulter à ce propos les listes d'adjectifs que proposent les différentes grammaires morphologiques, ou chercher dans les ouvrages spécialisés sur les *difficultés de la langue française* les contre-exemples ou exceptions aux règles générales.

Ce qui intéresse davantage une grammaire du sens et de l'expression est de pouvoir déterminer les *effets sémantiques* qui correspondent à telle ou telle place de l'adjectif, et ce en fonction de deux cas de figure :

LE SUBJONCTIF

Les formes ordinairement employées dans le français oral et écrit d'aujourd'hui sont :

- le subjonctif présent :

*Je suis heureux que tu **viennes** avec nous.
Mes parents souhaitent que je **poursuive** mes études.*

- et le subjonctif passé :

*Il est content que j'**aie réussi**.
Je suis étonné qu'il ne **soit** pas encore **rentré**.*

Les autres formes, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, n'apparaissent que dans l'écrit littéraire ou l'expression recherchée pour respecter la concordance des temps (cf. page 163) :

*Il aurait fallu que nous **fussions** au courant !
Il n'acceptait pas que le mariage **fût décidé** si vite.*

L'emploi du subjonctif est :

- soit obligatoire

il est déclenché par des formes linguistiques répertoriées ci-dessous.

- soit facultatif

il apparaît en concurrence avec l'indicatif dans certains types de construction présentés pages 149 à 152.

EMPLOI OBLIGATOIRE DU SUBJONCTIF

Le subjonctif apparaît dans de nombreux cas de construction introduite par **que** :

1. Cas de la construction complétive (verbe introducteur + que) :

*Je veux qu'il **parte**.
Il est possible qu'il **pleuve**.
Je regrette qu'il **soit parti**.
Il faudrait que vous **lisiez** davantage.*

a. Les verbes introducteurs qui commandent le subjonctif après **que** sont très nombreux. Il s'agit de verbes qui expriment une attitude particulière du sujet (sentiment, opinion, exigence, appréciation, etc.).

Ceux présentés ci-après afin d'illustrer la notion « d'attitude particulière du sujet » sont extraits du *Dictionnaire des verbes* ; ils sont répartis en deux groupes selon le type de construction utilisé :

- sujet + verbe + que :

Exemple : *accepter*

*Il **accepte que** je prenne une semaine de vacances à Noël.*

accepter, admettre (= comprendre), adorer, aimer, apprécier, s'attacher (*à ce que*), attendre, s'attendre (*à ce que*), avoir envie, avoir intérêt (*à ce que*), avoir peur, comprendre (= partager l'opinion), compter, consentir, craindre, défendre, demander, désirer, détester, s'émouvoir (*de ce que*), empêcher, envisager, éviter, exiger, faire, faire attention, se féliciter, gagner (*à ce que*), s'habituer (*à ce que*), s'indigner, s'inquiéter, interdire, juger + *adjectif*, mériter, se moquer, obtenir, ordonner, pardonner, permettre, se plaindre, préférer, proposer, recommander, refuser, regretter, se réjouir, souhaiter, suggérer, supplier, supporter, tenir (*à ce que*), tolérer, trouver + *adjectif*, veiller (*à ce que*)

- sujet + être + verbe au participe passé + que/ça + verbe + quelqu'un + que (construction familière) :

Exemple : *gêner*

*Il est **gêné que** nous voulions l'aider financièrement.
Ça le **gêne que** nous voulions l'aider financièrement.*

affoler, agacer, amuser, arranger, avancer (= gagner du temps), choquer, combler, déranger, effrayer, embêter, émouvoir, énerver, ennuyer, (s') étonner, épouvanter, frapper, gêner, importer, indigner, inquiéter, passionner, perturber, rassurer, réjouir, satisfaire, soulager, surprendre, toucher (= provoquer une émotion)

N. B. Il faut vérifier dans le *Dictionnaire des verbes* si les verbes de la liste ci-dessus admettent les deux types de construction ou un seul des deux.

b. Parallèlement à ces verbes qui entraînent une complétive au subjonctif, sont fournis ci-dessous, pour information, les verbes qui entraînent une complétive à l'indicatif.

Exemple :

*Vous pouvez **constater que** tout est en ordre.*

Toutefois, certains de ces verbes, indiqués par * dans la liste, admettent le subjonctif ou l'indicatif lorsqu'ils sont à la forme négative :

*Je **ne crois pas** qu'il viendra.
Je **ne crois pas** qu'il vienne.*

Mais c'est le subjonctif qui est, dans ce cas, le plus fréquemment employé. Les nuances introduites par l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif sont expliquées pages 118 à 120.

A

ILS EN VEULENT AUX MÉDIAS!

Actuellement, à la radio, à la télévision, dans les journaux, on dit et on écrit beaucoup de choses sur la crise économique et morale de la société. Nous avons demandé à des jeunes s'ils pensaient être bien informés sur ces problèmes.

Voici quelques-unes des réponses :

« Est-ce qu'il est vraiment nécessaire qu'on dise et qu'on écrive tant de choses et que tout le monde prenne peur ? Car c'est ce qui arrive : tout le monde prend peur et se renferme sur soi. C'est dommage ! »

Agnès, 23 ans, secrétaire

« A mon avis, c'est bien que le public voie et entende à la radio et à la télévision ce qui se passe actuellement. Mais si personne ne réagit, à quoi ça sert ? On voit, on entend et puis

on retourne à ses affaires. Il faudrait que chacun réagisse, que les gens s'organisent et qu'ils essayent de faire quelque chose. »

Pierre, 30 ans, ingénieur

« Mais qui dans le public connaît vraiment les problèmes ? Les gens reçoivent des informations de tous les côtés mais ils ne comprennent pas grand-chose. Ce serait utile que chaque travailleur reçoive une information précise et complète sur les problèmes de son travail. Bien sûr, moi par exemple, c'est impossible que je connaisse et comprenne parfaitement les difficultés de ma banque mais je me dis souvent : il faut que tu prennes le temps de t'informer, que tu assistes à des réunions, que tu lises et réfléchisses sur ce qui se passe ici. »

Dominique, 21 ans, employé de banque

SUBJONCTIF

1

1. Donc, pour ces jeunes, il serait d'abord nécessaire que l'information _____ plus claire et plus complète. Mais il faudrait aussi _____ chacun _____ par lui-même. Il faudrait enfin que les gens _____ de chez eux et _____ ils _____ ensemble pour trouver des solutions.

2. Anita, 28 ans, assistante sociale, a une idée personnelle sur l'information :

« Moi, pour connaître les problèmes économiques et sociaux actuels, ce n'est pas nécessaire _____ je _____ le journal, que je _____ et _____ j' _____ ce qu'on présente à la télévision. Il suffit que je _____ autour de moi, dans ma vie de tous les jours. »

3. De même, Joël, 24 ans, chômeur, aimerait dire ceci à chaque téléspectateur de son âge :

« N'écoute pas les professionnels de l'information qui déforment tout ! »

INDICATIF

devenir : ils _____

s'informer

sortir : ils _____

agir : ils _____

lire : ils _____

voir : ils _____

entendre : ils _____

regarder

LES ARTICLES

Les articles sont les déterminants les plus utilisés si bien qu'ils forment à eux seuls une catégorie (alors qu'on parle «d'adjectifs» pour les possessifs et les démonstratifs).

Ils servent à «actualiser» le substantif, à réduire son extension. Comparer:

- *Communication prend deux m.*
- *La communication entre les peuples est difficile.*
- *J'ai une communication à vous faire.*

Ce sont les articles (ainsi que les autres actualisateurs) qui fournissent les informations sur le genre et le nombre.

Les oppositions comptable/non-comptable (ou «partageable»), universalité/singularité sont particulièrement utiles pour comprendre le système des articles.

On distingue trois sortes d'articles en français contemporain: le **défini**, l'**indéfini** et le **partitif**. L'absence d'article constitue une quatrième catégorie et non des moindres car l'un des problèmes les plus importants est celui de l'alternance présence/absence de l'article.

On comprendra la difficulté que pose le classement des articles et leur degré d'enchevêtrement en constatant que **le** est un article défini mais qu'il entre dans la composition du partitif, que **du** est à la fois un article défini contracté et un article partitif et que **des** est à la fois article défini contracté, article indéfini et article partitif. C'est en fait le contexte, la situation et surtout le point de vue du locuteur qui permettent d'attribuer un sens aux articles.

di firma
; Procuratore

i dell'art. 55
ll'art. 21 del
i odempiere

L'ARTICLE PARTITIF

La nature de l'article partitif est source de controverses chez les grammairiens, en partie à cause des rapports particuliers qu'il entretient avec la préposition **de** et avec les deux autres catégories d'article. En effet, les rapports avec le défini sont évidents puisque ce dernier, précédé de la particule **de**, constitue le partitif:

- *Je mange de la viande.*

Par ailleurs, le partitif a également des rapports avec l'indéfini puisqu'à la forme négative ils sont tous les deux réduits à la seule préposition (qu'on appelle parfois «préposition partitive») (voir 41):

- *J'ai de la chance.*

- *J'ai une voiture.*

- *Je n'ai pas de chance.*

- *Je n'ai pas de voiture.*

FORMES

On compte quatre formes: *du, de la, de l'* et *des*.

SINGULIER			PLURIEL	
MASCULIN		FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
du	de l'	de la	des	

EMPLOIS

1) L'article partitif indique une partie non-définie d'un substantif non-comptable. Comparer:

- *le sable* → *du sable*, *le temps* → *du temps*, *l'amitié* → *de l'amitié*

et

- *le livre* → *un, deux, plusieurs livres*.

2) L'article partitif pose en outre des problèmes aux italophones parce qu'il est beaucoup moins utilisé en italien qui, comme l'ancien français, préfère souvent l'article zéro:

- *Bevo solo acqua, non bevo*

mai vino.

- *Volete latte o cioccolata?*

- *Hai fortuna.*

- *Fa complimenti.*

Je ne bois que de l'eau...

Vous voulez du lait ou du chocolat?

Tu as de la chance.

Il fait des manières.

UNITÀ 3

Gli articoli

In francese esistono tre tipi di articoli: l'articolo determinativo (*l'article défini*), l'articolo indeterminativo (*l'article indéfini*) e l'articolo partitivo (*l'article partitif*).

L'articolo precede il nome con il quale concorda in genere e in numero.

I. L'articolo determinativo

- (F) A volte sottinteso in italiano, l'articolo determinativo viene sempre espresso in francese.
(I) Au revoir, **les** filles ! Pierre oublia **la** fatigue et **la** douleur.
Arrivederci, ragazze! Pierre dimenticò fatica e dolore.

A Forme e generalità

	Singolare	Plurale
Maschile	le ¹ l' ²	les
Femminile	la ¹ l' ²	

- (F) A differenza dell'italiano, al plurale esiste un'unica forma per il maschile e per il femminile.
(I)

	Singolare	Plurale
Maschile	le garçon	les garçons
	l'avion	les avions
	le héros	les héros
	l'homme	les hommes
Femminile	la fille	les filles
	l'amie	les amies
	la harpe	les harpes
	l'herbe	les herbes

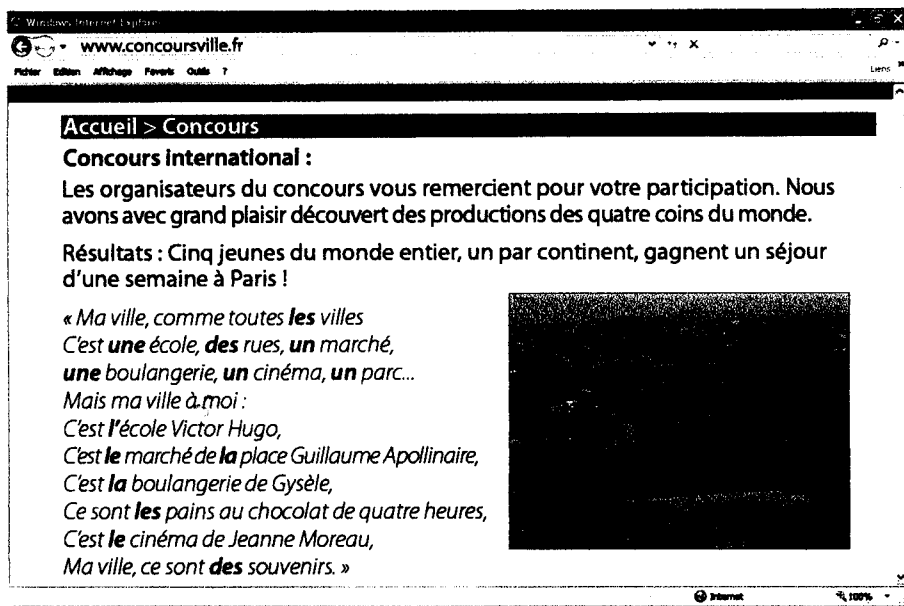
B Uso

L'articolo determinativo si usa per indicare cose o persone determinate, cioè già conosciute. Etimologicamente, infatti, l'articolo determinativo deriva dal latino *ille*, cioè **quello**. L'articolo determinativo può anche essere usato per indicare una specie o una categoria.

Le chien est fidèle.
Il cane è fedele.

- 1 Davanti a consonante o **h** aspirata.
2 Davanti a vocale o **h** muta.

3 Concours de poèmes



B J'analyse et j'explique

1 Observez les documents 1 et 2 et complétez la règle avec les mots suivants : **spécifiée, non-spécifiée, unique, quantité.**

a) Les articles définis, **le, la, les** désignent une chose ou une personne..... ou, ou expriment une généralité.

b) Les articles indéfinis, **un, une, des** désignent une chose ou une personne, ou une

Articles indéfinis	Articles définis
.....	 devant a, e, i, o, u, y,
.....	« h » muet
.....	

2 Observez le document 3 :

a) Dans les phrases suivantes, les expressions « **C'est un/une** » et « **Ce sont des** » permettent :

Exemples : **C'est un** cinéma. **C'est une** école. **Ce sont des** rues.

☐ de présenter une personne ou une chose non-spécifiée.

☐ de présenter une personne ou une chose spécifiée.

b) Dans les phrases suivantes, les expressions « **C'est le/la** » et « **Ce sont les** » permettent :

Exemples : **C'est le** marché de la place Guillaume. **C'est la** boulangerie de Gysèle. **Ce sont les** pains au chocolat de quatre heures.

☐ de présenter une personne ou une chose non spécifiée.

☐ de présenter une personne ou une chose spécifiée.

c) Pour **présenter** une chose ou une personne non-spécifiée on utilise :
C'est + ... + nom

d) Pour **présenter** une chose ou une personne spécifiée on utilise :
C'est + ... + nom propre (nom ou prénom)
C'est + ... + nom + de

3 Écoutez le document 2 :

a) « un accès handicapé » : le « n » de « un »

☐ se prononce.

☐ ne se prononce pas.

b) « un restaurant » : le « n » de « un »

☐ se prononce.

☐ ne se prononce pas.

c) « des chambres avec ... » : le « s » de « des »

☐ se prononce [s].

☐ se prononce [z].

☐ ne se prononce pas.

d) « des équipements sportifs » : le « s » de « des »

☐ se prononce [s].

☐ se prononce [z].

☐ ne se prononce pas.

C Je compare le français avec d'autres langues

Réfléchissez et complétez :

a) Dans ma langue maternelle, les articles définis :

☐ ne correspondent à aucune catégorie précise.

☐ correspondent à

b) Dans une autre langue que je parle, par exemple en,
les articles définis français correspondent à

c) Dans ma langue maternelle, les articles indéfinis :

☐ ne correspondent à aucune catégorie précise.

☐ correspondent à

d) Dans une autre langue que je parle, par exemple en,
les articles indéfinis français correspondent à

L'actualisation du nom commun

1. Le nom commun et ses actualisateurs

CE QU'IL FAUT SAVOIR

■ Les êtres, c'est-à-dire les humains, les animaux et les choses que l'on distingue, selon notre expérience du monde, sont désignés par des noms. On distingue deux classes de noms : les **noms propres** et les **noms communs** (ou **substantifs**).

Noms propres :

Pierre
Marie Boli
Monsieur Rivière
Madame Boli
Médor
Cuba

Noms communs :

homme
femme
pharmacien
pharmacienne
chien/chat
pays

■ Les **noms propres** sont employés pour appeler et désigner quelqu'un à qui l'on parle ou de qui l'on parle :

Pierre, vous êtes étudiant ?

Vous travaillez, **Marie** ?

Je connais **Monsieur Rivière** et **Madame Boli**.

• Les noms propres s'emploient sans article (sauf cas de régionalisme ou de registre de langue populaire).

• Cependant, pour parler d'une famille, on dit :

Les Boli ont téléphoné.

Les Dupré nous invitent au mariage de leur fils Thomas.

On constate que l'article **les** n'influe pas sur la graphie du nom propre qui ne prend pas la marque du pluriel.

• Les titres sociaux (Monsieur, Madame, etc.) s'emploient également sans article :

Madame ? Vous êtes chimiste ?

■ Quand on veut employer un **nom commun virtuel** (c'est-à-dire tel qu'on le trouve dans le dictionnaire), il faut lui donner un support qui le détermine. Ce phénomène s'appelle l'**actualisation** du nom commun, sorte de « mise en service » qui fixe la référence du substantif.

Par exemple, on trouve dans le dictionnaire, à la lettre **p** : prénom, profession, professeur, parent, etc. En parlant ou en écrivant, on aura besoin d'un support, appelé **déterminant**, pour introduire ce mot dans un énoncé :

Quel est **le** prénom de **votre** mère ?

Quelle est **la** profession de **votre** père ?

Vous connaissez **les** parents de **cette** fille ?

Le, la, les, votre, cette sont les déterminants du substantif qu'ils actualisent.

■ Un nom commun peut être **actualisé** de différentes manières, selon la **vision** que veut donner le locuteur :

- actualisation par l'**article défini** :
(cf. *infra* 2, p. 44)
Tiens, voilà **le** facteur ! **Les** facteurs ont enfin repris **le** travail !
La femme **du** facteur travaille chez Champion.
- actualisation par l'**article indéfini** :
(cf. *infra* 3, p. 47)
Je connais **un** facteur qui parle arabe et chinois.
- actualisation par l'**article « zéro »** :
(cf. *infra* 4, p. 49)
« Liberté, égalité, fraternité » (au fronton d'un immeuble de l'Administration).
- actualisation par le **démonstratif** :
(cf. *infra* 5, p. 52)
Ce facteur désire voir le directeur.
Cette femme travaille chez Champion.
- actualisation par le **possessif** :
(cf. *infra* 5, p. 54)
Ces factures ne sont pas signées !
Où est **mon** courrier ?
Vous avez bien reçu **ma** lettre ?
Je dois payer **mes** factures aujourd'hui.
- actualisation par les **quantificateurs** :
(cf. *infra* 6, p. 60)
Il n'y a **pas de** facteur dans ce village ?
Tu as eu **du** courrier, aujourd'hui ?
J'ai reçu **un** paquet et **des** factures, et **quelques** lettres personnelles.

2. L'article défini

CE QU'IL FAUT SAVOIR

■ L'**article défini** se place **devant** le nom commun qu'il détermine et dont il marque le **genre** et le **nombre** :

Au singulier			Au pluriel
le pour le masculin	la pour le féminin	l' devant une voyelle ou un « h » muet	les pour marquer le pluriel

Le nom de votre mère ?

Les parents de Pierre Boli ?

L'âge de votre mère ?

L'adresse de Monsieur Rivière ?

La profession de votre père ?

• « L' » efface la marque du **genre** : « l'âge » est du masculin, « l'adresse » est du féminin.

- « **Les** » détermine un nom au **pluriel**. On ajoute un **s** au nom pluriel :

Noms au singulier :	Noms au pluriel :
le passeport	les passeports
la carte d'identité	les cartes d'identité
l' adresse	les adresses

- Les noms se terminant par **eu**, **au**, **eau** prennent un **x** au **pluriel** :

le jeu	les jeux
le cheveu	les cheveux
le manteau	les manteaux

- Certains noms se terminant en **ou** prennent aussi un **x** au pluriel :

le bijou	les bijoux
-----------------	-------------------

- La plupart des noms se terminant par **al** ont un pluriel en **aux** :

le journal	les journaux
le cheval	les chevaux

Mais « le festival » et quelques autres ont un pluriel en **s** :

Les festivals d'Avignon et de Saintes ont lieu en juillet.

- Les noms qui se terminent par un **z**, un **s** ou un **x** au singulier ne changent pas au pluriel :

le paresseux	les paresseux
le pays	les pays
le vieux	les vieux

- Dans la construction N1 de N2 (cf. dossier 6, 2, p. 100), les articles définis, masculin **le** et pluriel **les**, se combinent avec la préposition **de** pour donner **du** et **des** :

La femme **du** facteur travaille chez Champion.
Le travail **des** facteurs commence tôt.

■ Valeurs et emplois de l'article défini en discours.

L'article défini peut donner au nom une valeur de **généralisation** ou au contraire une valeur de **spécification** :

Valeur généralisante :	Valeur spécifique :
Les parents doivent éduquer les enfants.	Je connais les parents de Pierre.
La mère élève ses petits.	La mère de Pierre est chimiste.
L' âge n'est pas toujours le critère de la sagesse.	Avez-vous l' adresse de Marie ?
	Le ciel est par-dessus les toits.

- L'article défini généralise d'une façon plus abstraite au singulier (il renvoie à un élément type) qu'au pluriel (il renvoie à tous les éléments de la classe).

- Dans sa valeur **spécifique**, l'article défini est employé quand les interlocuteurs peuvent identifier ou voir (valeur déictique) l'être dont on parle. Il peut s'agir d'une expérience partagée, comme dans :

Aujourd'hui, **le** facteur est passé à dix heures. (« notre » facteur)
Regarde ! **la** rue est à sens unique. (« Cette » rue où nous sommes.)
Tu as oublié de poster **les** lettres ! (« Celles » dont on a déjà parlé.)
Je vais prendre **le** métro pour aller plus vite. (« Notre » métro, « celui » que tout le monde connaît.)

Il va à l'université. (Nom qui se réfère à une expérience partagée.)
Il peut s'agir d'un être unique comme dans :

La Terre, **la** Lune et **le** Soleil.

Le musée du Louvre et **la** tour Eiffel.

Le pape, **le** président de la République, **la** France.

Le locuteur peut, par une détermination spécifiante, donner une référence précise au nom :

Le pays où je suis né, c'est la France.

• Si on reconnaît deux valeurs sémantiques à l'article défini (généralisation et spécification), il faut noter également son rôle discursif de reprise d'un nom propre ou d'un nom commun qu'on a déjà cité :

Marie Boli travaillait dans son laboratoire. Elle était chimiste. Tous ses collègues appréciaient son travail. Un jour, **la** jeune femme eut un malaise **au** laboratoire.

Le lecteur sait que **la** femme se réfère toujours à Marie Boli et que « **au** laboratoire » se réfère bien à l'endroit où travaille Marie Boli (son laboratoire). Ici, c'est l'article défini qui permet de savoir qu'on parle bien de la même chose ou de la même personne tout au long du texte. C'est pourquoi l'on dit que l'article défini a un rôle **anaphorique**, c'est-à-dire qu'il « porte en avant une information ». En d'autres termes, l'article défini veille à la **cohésion** et à la **cohérence textuelle**.

À PROPOS DU SAVOIR-FAIRE

► Tout au long de l'apprentissage du français langue étrangère, l'article pose bien des problèmes.

Soit parce que les apprenants l'omettent systématiquement, comme c'est le cas pour les étudiants japonais, chinois et d'autres encore :

*Il demande à elle adresse école française.

*Je veux français dictionnaire.

*On est volé montre de touriste dans chambre hôtel.

*Pour fête de Jean soirée surprise.

Soit qu'ils ne savent pas s'il faut mettre la forme du masculin **le** ou la forme du féminin **la** devant un nom dont ils ignorent le genre.

Il n'existe malheureusement pas de règle infaillible pour connaître le genre des noms en français.

On sait, cependant, que les noms abstraits en **on**, **ion**, **ité** sont du genre féminin. Certaines terminaisons en **euse**, en **trice**, en **ère** appellent aussi le féminin :

la comparaison ;

la distinction, l'opposition ;

la fidélité et l'amitié ;

la dormeuse ;

la lectrice ;

la boulangère.

On conseille habituellement aux apprenants de mémoriser le nom **et** son article.

À PROPOS DU SAVOIR-FAIRE

► Pour l'apprenant étranger, ces phénomènes d'effacement de l'article pourront poser bien des problèmes (cf. dossier 1, 1, pp. 14-15).

Dès le début de son apprentissage, on constatera qu'il produit des énoncés du type :

- *Je connais Marie Boli, elle est une pharmacienne.
- *Pierre ? Il est un traducteur.
- *Je suis un avocat.

Bien sûr, grâce aux corrections de l'enseignant, l'apprenant améliorera sa syntaxe. Mais alors, il se produira un phénomène de contamination et on l'entendra dire :

- *Je connais Marie Boli, c'est pharmacienne.
- *Pierre, c'est traducteur.
- *Lui, c'est avocat.

D'où la raison pour laquelle les enseignants ont tendance à donner la règle suivante :

- Il/elle est + *adjectif*.
- C'est + *article* + nom.

Règle qui fonctionne bien, mais qui deviendra inadéquate, à moins d'explications supplémentaires, dès que les apprenants se trouveront devant des énoncés du type :

- C'est merveilleux !
- C'est beau, c'est bon, c'est magnifique.

Certes, il ne s'agit pas, dans ce dernier cas, du « c'est » présentatif, mais comment amener les apprenants à se rendre compte qu'il y a plusieurs valeurs discursives de « c'est » ? (cf. dossier 1, 1, pp. 14-15 et dossier 6, 3, pp. 105-106).

Les erreurs peuvent alors s'accumuler :

- Comment trouvez-vous ces tableaux ?
- *- C'est des beaux ! Ils sont des magnifiques tableaux.

• Plus tard dans l'apprentissage, la difficulté viendra de la construction **N1 de n2** (c'est-à-dire deux noms communs reliés par la préposition **de**, avec effacement de l'article devant **n2**) :

Une tasse de thé, un verre d'eau.

Les apprenants qui ont compris la relation d'appartenance **N1 de N2** de type complément de nom (avec article devant **N2**) :

- Le** fils **de la** pharmacienne.
- La** voisine **du** dentiste.

vont maintenant confondre les deux fonctions et on obtiendra des énoncés du type :

- *Je voudrais un verre de l'eau.
- *Une bouteille du coca-cola s'il vous plaît.
- *La voisine de dentiste.
- *L'enfant de médecin.

L'apprenant doit s'armer de patience avant que ses étapes de grammaires intermédiaires se stabilisent.

Qu'on se rappelle toujours que « l'erreur est un cheminement vers la vérité », comme le signalait Bachelard.

Cependant, il est évident que si les apprenants se trouvent confrontés très tôt à des mini-corpus de **conceptualisation** (c'est-à-dire des énoncés de grammaire implicite qui mettent en évidence l'existence d'un microsystème, sur lequel ils ont à réfléchir pour en découvrir les règles de fonctionnement et d'emploi), leurs grammaires intermédiaires se stabiliseront d'autant plus vite et, surtout, les erreurs qu'ils commettent en début d'apprentissage ne se fossiliseront pas irrémédiablement.

Pour stabiliser les structures **N1 de n2** et **N1 de N2**, on pourrait, par exemple, demander aux apprenants de réfléchir au sens véhiculé dans des énoncés du type :

- a. Donnez-moi **un verre d'eau**, s'il vous plaît. (N1 de n2)
- a'. J'ai bu **un verre de l'eau que tu as rapportée de Lourdes**. (N1 de N2)
- b. **Une bouteille de coca-cola**, s'il vous plaît. (N1 de n2)
- b'. Pierre a cassé **une bouteille du coca-cola que tu as acheté à New York**. (N1 de N2)
- c. **Une voisine de palier** m'a demandé un peu de sel. (N1 de n2)
- c'. **Une voisine du palier d'en haut** m'a demandé du sucre. (N1 de N2)
- d. **Une voisine de dentiste** n'a pas beaucoup de chemin à faire pour se faire soigner. (N1 de n2)
- d'. **Une voisine du dentiste** a déclaré à la police qu'elle entendait crier dans le cabinet dentaire. (N1 de N2)

Les étudiants doivent réfléchir sur les circonstances de l'énonciation de ces différentes phrases : qui parle à qui, de quoi, et dans quelle intention ?

Entre a et a', par exemple, ils doivent sentir la différence entre un verre d'eau ordinaire et un verre de cette eau que bien des gens estiment miraculeuse.

Dès lors, ils pourront se créer une règle intermédiaire du type : cas ordinaire et banal/cas spécifique et bien particulièrement déterminé.

5. La désignation et la dépendance

CE QU'IL FAUT SAVOIR

■ Morphologie et emplois du démonstratif.

Le déterminant démonstratif, comme son nom l'indique, détermine le nom tout en le désignant (geste du doigt ou mouvement de la tête en direction de la personne ou de la chose dont on parle).

Les déterminants démonstratifs sont marqués en **genre** et en **nombre**, selon le nom qu'ils déterminent :

Ce petit jeune homme est anglais.

Cet homme brun et maigre travaille chez Champion.

Cette femme veut rencontrer le directeur.

Ces garçons et **ces** filles-là habitent dans **cet** immeuble squatté.

devant
ma:

■ Vale
L'empl
interloc
La copi
démons
qui con
cours, f

Observe

Elle télé
Ils sont

• Pour c
rence te
cule là :

(1) « Ce
est très l

■ Les d
effet, ils

Tout cor
p. 35) «
démons

Faire classe en FLE - Une approche actionnelle et pragmatique

Jean-Pierre Robert, Evelyne Rosen, Claus Reinhardt

Note moyenne : ★★★★★ | 0 note

HACHETTE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE BROCHÉ PARU LE 01/07/2011

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE: Introduction Chapitre 1 : Les apprenants : Qui sont-ils ? Chapitre 2 : Enseignant(s) : Qui êtes-vous ? Chapitre 3 : Comment organiser un cours ? Chapitre 4 : Quels contenus enseigner ? Chapitre 5 : Quelle approche choisir ? Chapitre 6 : Le management de la classe : comment gérer les comportements ? Chapitre 7 : Le management de la classe : comment gérer les tâches et les activités ? Chapitre 8 : Comment évaluer les acquisitions ? Conclusion Postface Bibliographie Index

OBJECTIFS ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUES : Tous les enseignants, y compris ceux de (Français) Langue Étrangère, connaissent le célèbre triangle didactique qui illustre toute situation d'enseignement et met en évidence les multiples interactions entre l'enseignant, l'élève et le savoir. L'exploitation de ce triangle a donné lieu à plus d'études théoriques que pratiques. Le présent ouvrage a donc comme premier objectif de combler ce vide à l'heure où l'enseignement des langues vivantes est tributaire des recommandations du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) et des changements qui en découlent. L'ouvrage se présente donc comme un authentique traité de pédagogie contemporaine qui allie étroitement théorie et pratiques de classe et répond concrètement aux multiples interrogations des enseignants souvent désemparés face au poids des programmes officiels, aux horaires limités, aux manuels parfois inadaptés, à la perspective actionnelle préconisée par le CECR et la remise à niveau qu'elle suggère.

Mi piace 0

Recommander | Partager :    

À propos du livre :

Fiche technique

Du même auteur

48,40 €

PRIX ÉDITEUR

17,48 €

PRIX DECITRE

Expédié sous 4 à 8 jours

Disponible en librairie ?

Ajouter à ma liste

VOS AVANTAGES DECITRE SUR LES LIVRES

5% de réduction sur TOUTS les livres

Satisfait ou remboursé

Livraison dans plus de 215 pays

Gratuit des 10 € d'achat

Quelle langue voulez-vous apprendre ?



Anglais



Espagnol



Italien



Français



Portugais



Suédois



Allemand



Turc

Si vous aimez *Faire classe en FLE - Une approche actionnelle et pragmatique*, vous aimerez aussi :



12,54 € 43,20 €



18,62 € 49,60 €



26,41 € 27,80 €



5,80 € 6,40 €

PRODUIT HIGH TECH ENCEINTE PORTABLE BOOST

39€⁹⁰

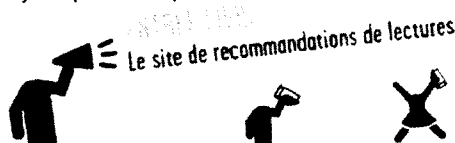
Je commande

Entrée Livre

> Le site communautaire où se retrouvent lecteurs, auteurs, bibliothécaires et libraires !
 ► Rejoignez la communauté des lecteurs d'Entrée Livre
 Soyez le premier à déposer votre avis ou noter ce livre sur Entrée Livre



Donner mon avis



Le site de recommandations de lectures



ODYSSEY 2013

Un nouveau modèle, une nouvelle expérience de lecture !

99€⁹⁰89€⁹⁰

Nouveau prix !

Je commande !

DATE DE PARUTION : 01/07/11

ÉDITEUR : Hachette Français Langue Étrangère

COLLECTION : F

ISBN : 978-2-01-155739-1

EAN : 9782011557391

PRÉSENTATION : Broché

POIDS : 0,145 Kg